



En route !

Bulletin de liaison des Amis du Musée national
de la Marine

Route
*Mouvement de
progression du
bateau en mer.*

Numéro spécial Assemblée générale juin 2022



Le Carré du commandant

Le Musée national de la Marine est en route vers sa réouverture à la mi-2023, avec une muséographie élargie, puisqu'il accueillera, en plus de « La « puissance navale » de notre Marine nationale, la Marine marchande, la plaisance, tout en déroulant les grands thèmes d'hier, d'aujourd'hui et du futur : l'environnement, les tempêtes et naufrages, les arts de la navigation, la sculpture et la peinture, sans oublier les merveilleux modèles de nos arsenaux, indissociables de notre patrimoine maritime.

Notre association se doit d'accompagner le Musée dans cette nouvelle croisière, et plus que jamais, après deux années amarrés à coffre, nos rendez-vous se font plus nombreux.

Dans nos ports comme dans nos terres de France, nous pouvons à nouveau proposer des conférences, des sorties, des rencontres ; d'ailleurs, en octobre, nous serons heureux d'aller ensemble découvrir Lisbonne, capitale et port du Portugal, une grande nation maritime dont l'histoire a forgé avec l'Espagne, l'Amérique du sud d'aujourd'hui.

Que vous soyez maquettiste et recherchiez la consécration de notre label, que vous vous intéressiez à l'histoire en lisant le 306^{ème} de notre revue « Neptunia », découvrir la navigation sur le Léman, ou que vous souhaitiez appuyer les Musées portuaires regroupés tels une escorte autour de Chaillot, notre navire amiral, votre place est bien dans l'Association des Amis du Musée national de la Marine (AAMM), qui vient de tenir son assemblée générale au Havre, une AG qui marque bien notre appareillage à la découverte de ce monde de la mer sans cesse en devenir.

L'exercice 2021 reflète une situation financière à l'équilibre, proche de la réalité de notre fonctionnement, avec un bilan légèrement positif. Bien que les charges et les dépenses aient été maîtrisées, notre compte d'exploitation reste fragile. Notre trésorerie est toutefois saine, et nos réserves nous permettent d'envisager les investissements souhaités lors de l'AG.

Bon vent et bonne mer à notre association !

Jérôme Gervais
Président de l'AAMM

En route ! - bulletin mensuel des Amis du Musée national de la Marine – 24 rue de Presles 75015-Paris

Téléphone : 01.71.20.53.46 – **Site** : www.aamm.fr – **Contact** : contact@aamm.fr

Directeur de la publication : Jérôme Gervais – **Rédacteur en chef** : Jean-Marc Bourdet

Assemblée générale du 13 mai 2022 à la l'Hôtel de Ville du Havre

Rapport moral du Président

Nous adressons tous nos remerciements à Madame Fabienne Delafosse qui nous a reçus à l'Hôtel de Ville du Havre.

Nous remercions également le Commissaire général de la Marine, Vincent Campredon, Directeur du Musée national de la Marine, pour sa présence à notre Assemblée générale.



Madame Fabienne Delafosse, adjointe à la culture de la mairie du Havre, reçoit la médaille de l'AAMM.

Nous avons une pensée pour nos membres disparus depuis la précédente Assemblée générale : Monsieur Jean-François Masson, notre Vice-président. Il fut pendant 12 ans membre de notre Conseil d'administration au sein duquel il exerça les fonctions de trésorier et de Secrétaire général. Messieurs Serge Wintersdorff, Michel Samirant, Philippe Haudrière.

L'Assemblée se recueille à leur mémoire.



Monsieur Vincent Campredon, directeur du MnM présente l'état d'avancement des travaux du musée.

Des travaux de Chaillot

Une série de photos présente l'avancement des travaux dans le Musée, depuis la construction du bâtiment en 1878, jusqu'à ce jour. Le Directeur du Musée intervient à cette occasion pour nous faire part des enjeux de la rénovation du Musée au Palais de Chaillot et de sa réouverture prévue au 2ème semestre 2023.

Covid 19 et maintien de nos activités

L'année 2021 a encore été affectée par de nombreuses contraintes liées au Covid 19 et aux travaux dans les différents établissements du Musée. Dans ces circonstances le nombre de nos conférences a été réduit, celles-ci se déroulant quelquefois avec un public clairsemé.

En dépit de ces difficultés, nous avons réussi à maintenir le nombre de nos adhérents à 683 à fin avril et à 796 abonnés à Neptunia, reflétant une stabilité par rapport à la même période de 2021. Une relance est en cours auprès de nos adhérents qui ne se sont pas encore réinscrits.

L'engagement de nos bénévoles, qui ont consacré près de 4000 heures à notre association, a permis de traverser ces temps difficiles en maintenant notre activité. Nos résultats financiers sont à l'équilibre.

Au cours de l'année 2022 et dans son prolongement en 2023, nous relancerons nos conférences, nos voyages et nos activités dans les régions.



Faire route ensemble

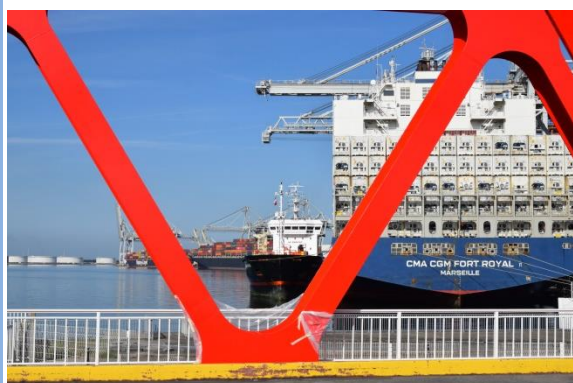


Nous adapterons l'AAMM au nouvel environnement du Musée en élargissant notre champ d'action et en nous adaptant à son nouveau public.

A cet effet, le Conseil d'administration a mis en place **sept commissions** chargées d'adapter et de rendre totalement opérationnelle l'AAMM lors de la réouverture du Musée prévue au dernier semestre 2023. Nous nous appuyons sur les relations très constructives que nous avons mises en place avec le Musée, sur les référents que le Musée a nommé pour chacune des commissions, et sur Monsieur Hubert Creusat, notre ancien président, pour assurer la liaison avec le Musée.

La **Commission de la communication** animée par Monsieur Bernard veillera à élargir nos moyens de communications : sur les réseaux sociaux, à travers nos mailings et par une newsletter. Nous visons à atteindre un public élargi et à moderniser notre image.

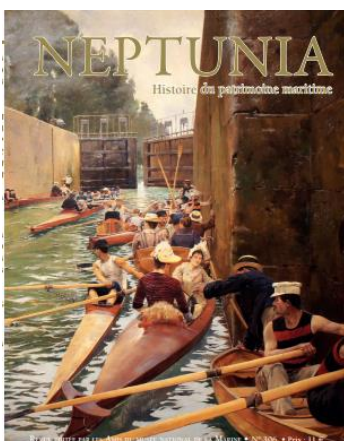
La **Commission marketing** animée par Monsieur Hubert Creusat prendra en compte l'approche du Musée envers ses différents publics et recherchera les synergies possibles. Elle adaptera notre système de carte d'adhérent afin de continuer à bénéficier de l'accès gratuit au Musée à Chaillot, ainsi que dans les Musées des ports.



La **Commission du mécénat** et des dons, animée par Monsieur Laurent Clotteau, appuiera le Musée dans ses recherches de financement. Elle mettra en place un fond initial de 25 000 €, prélevé sur nos réserves. A l'avenir, le fond sera alimenté par les dons de nos membres. Ce fond contribuera aux acquisitions du Musée, sur décision du Conseil d'administration.

La **Commission de la Marine marchande et des enjeux maritimes**, animée par Monsieur Thierry Delarue, élargira le champ d'action de l'AAMM à ces nouveaux thèmes à travers des conférences et des voyages. Elle développera les échanges avec le Musée sur ces sujets.

La **Commission voile et plaisance**, animée par Madame Marie-Thérèse Lannuzel-Jourdas, intégrera ces thèmes dans les conférences et les voyages organisés par l'AAMM. Des échanges sont déjà en place avec le Musée.



La **Commission Neptunia**, animée par Monsieur Patrice Decencièrre, rédacteur en chef de Neptunia, s'est rapprochée de la direction scientifique du Musée pour intégrer régulièrement dans notre revue des articles qui nous sont proposés. Elle intégrera dans le positionnement de Neptunia les publications éventuelles du Musée. Nous prendrons des dispositions pour renforcer l'équipe de rédaction de Neptunia.

La **Commission du modélisme**, animée par Monsieur Hubert Creusat, continuera à évaluer les modèles qui nous sont proposés et organisera leur affectation. Nous avons signé début 2022 une convention avec Bateaux de Normandie, Musée dirigé par Monsieur Laurent Clotteau. Ce Musée nous ouvre la possibilité de préserver, dans ses locaux, les modèles et objets en attente d'affectation définitive. Nous poursuivrons nos actions de labélisation en liaison avec les services concernés du Musée.



Une présence visible au musée

Le hall d'accueil des Musées est un lieu stratégique pour identifier de nouveaux adhérents. En accord avec le Musée, nous renforcerons notre visibilité à ce niveau par la présence de bénévoles de l'AAMM, notamment à la réouverture de Chaillot, et par un présentoir mettant en avant nos activités. Des moyens nouveaux seront mis en place pour adapter l'AAMM à ces importants changements.

Investir pour avancer

Nous avons prévu de remplacer notre matériel informatique, de mettre en place un nouveau logiciel de gestion, d'acquérir du mobilier adapté à nos locaux lorsque nous rejoindrons le Musée à Chaillot.

Nous renforcerons nos moyens humains dans le domaine de la communication, et dans la supervision de nos activités.

Notre trésorerie actuelle nous permettra de financer ces investissements.

Le Bureau et le Conseil d'administration suivront régulièrement l'avancée de ces transformations. En conclusion, nous mettons tout en œuvre pour que notre prochaine Assemblée générale se tienne à Paris, dans un Musée rénové, organisée par une AAMM adaptée à son nouvel environnement.



Jérôme Gervais

Président de l'AAMM



Ce rapport moral soumis au vote de l'Assemblée générale a été adopté à l'unanimité

Garder le même niveau de cotisations

Les cotisations et abonnements sont inchangées à l'exception des frais d'adhésion et d'abonnements d'adhérents à l'étranger qui sont portées de 75 à 79 € (adhésion + abonnement) et de 44 à 48 € (abonnement seul)

La cotisation de membres bienfaiteurs est actualisée et est portée à 150€.

Instituer un fond permanent pour les acquisitions...

Le débat qui s'ensuit permet la création d'un fond de 25000€ alimenté par les dons et le surplus de la cotisation de membre bienfaiteurs (au-delà de 70€) destiné à aider le musée dans le développement de ses collections. Il est précisé que ce fond n'a pas vocation à financer du fonctionnement

Le rapport financier, le montant des cotisations, la création du fonds d'aide à l'acquisition sont adoptés à l'unanimité.

Le label de l'AAMM décerné à Michel Canoen

Notre label conforte l'excellence d'un travail. Les maquettes qui l'obtiennent consacrent de véritables œuvres, nécessitant un travail de précision et la passion du modéliste.



Le président a remis au président du Club de Modélisme Naval de Senlis la plaque du label 2022 décernée à la **drague « Boutteville »** réalisée par Monsieur **Michel Canoen**, hélas récemment décédé, et que l'on voit ici de dos, travaillant sur son établi.

L'assemblée générale étant terminée un moment de convivialité est offert aux participants autour du magnifique modèle du paquebot « Normandie », exposé dans le hall d'honneur de la mairie du Havre.

Un bureau solide pour aller de l'avant

À l'issue de l'assemblée générale s'est tenu le Conseil d'Administration. Le président, Jérôme Gervais à l'ouverture de séance, a demandé et obtenu la confiance des membres du nouveau conseil, à l'unanimité des présents.

Philippe Bernard est élu **vice-président** à l'unanimité des présents ainsi que Laurent Clotteau qui est reconduit dans ses fonctions de trésorier. Les autres postes restent inchangés. Composition du Bureau à la suite du Conseil : **Président Jérôme Gervais, vice-président Philippe Bernard, secrétaire général Serge Lambert, secrétaire général adjoint Guy Tournier, trésorier Laurent Clotteau, trésorier adjoint Francis Bouvet.**